

Maître Ghislaine JEAUNAUD
SCP DE LAPOYADE – DEGLANE - JEAUNAUD
AVOCAT

67, rue Neuve d'Argenson - 24100 BERGERAC

☎ 05.53.57.00.83

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES SUR LICITATION

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BERGERAC (24100) Palais de Justice

LE JEUDI 16 MARS 2023 A 14 HEURES

Commune de BELVES (24170), en 2 lots, soit un immeuble à usage commercial et d'habitation 25 Rue Manchotte, cadastré section AD n°129 et n°130, d'une contenance totale de 1a 26ca (**lot n°2**) et un immeuble à usage d'habitation dénommé Villa de Bel Air, lieudit Marcillac Ouest, cadastré section AI n°329, d'une contenance de 04a 57ca (**lot n°3**).

Description des lots (rapport d'expertise de Monsieur DUPERRET en date du 28/06/2018) :

Lot n° 2 : les rez-de-chaussée sont des locaux à usage commercial défraîchis mais encore fonctionnels. A l'étage un appartement de 65m² env. sur plancher reste utilisable : séjour avec cheminée d'angle, salle à manger, salon et salle de bains avec WC. Infiltrations d'eau, provoquant des apparitions de salpêtre. La couverture en tuiles canal nécessite un remaniement. Combles non aménageables. Un des locaux commerciaux est occupé.

Lot n°3 : comporte un sous-sol de 39m² avec garage, le niveau habitable d'environ 73m² comprenant 3 chambres, cuisine, séjour et les pièces d'eau ainsi qu'une terrasse. L'isolation est sommaire. L'installation électrique ne semble plus aux normes. Terrain engazonné s'étend sur 150m². Immeuble occupé.

Mises à prix :

Lot n° 2 : 70 000€ (Soixante Dix Mille Euros) avec faculté de baisse de mise à prix de 50% à défaut d'enchères, soit d'une nouvelle mise à prix de **35 000 € (Trente Cinq Mille Euros)**, outre les frais.

Lot n° 3 : 50 000€ (Cinquante Mille Euros) avec faculté de baisse de mise à prix de 50% à défaut d'enchères, soit d'une nouvelle mise à prix de **25 000 € (Vingt Cinq Mille Euros)**, outre les frais.

A la demande de : la SCP LGA, représentée par Me Laurent GALINAT, demeurant 37 rue Pozzi 24100 BERGER, nommé à cette fonction selon suivant jugement du Tribunal de Grande Instance de BERGERAC en date du 6 juillet 2015.

Ayant pour Avocat constitué Maître Ghislaine Jeanaud.

Conditions de la vente : Consultation du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution (saisies immobilières) du Tribunal Judiciaire de Bergerac sous le n° **RG 22/00025** ou au cabinet de Me Jeanaud (D° 21868). Enchères obligatoirement portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Bergerac.

Visite : mardi 28 février 2023 de 14h00 à 16h00

Fait à Bergerac, le 31/01/2023. Signé : Maître Jeanaud

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la SCP de Lapoyade, Deglane, Jeanaud, avocat, qui comme tout autre avocat inscrit au Barreau de BERGERAC, peut être chargée d'enchérir.